

# Rapport public Parcoursup session 2023

Maison d'éducation de la Légion d'honneur - CPGE - Lettres

## Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier
Maison d'éducation de la Légion d'honneur - CPGE - Lettres	Jury par défaut	Tous les candidats	20	153	47	48	6

# Le rappel des caractéristiques de la formation

## Attendus nationaux

S'intéresser à l'ensemble des disciplines des humanités et disposer d'un bon niveau dans ces disciplines : lettres, histoire-géographie, philosophie, langues anciennes ou vivantes, arts. Ce niveau peut être attesté par les résultats obtenus en première, à l'épreuve anticipée de français et au cours de l'année de terminale.

Posséder des aptitudes à un travail approfondi et des capacités d'organisation.

Montrer des qualités de réflexion, d'argumentation et d'expression, à l'écrit comme à l'oral.

Faire preuve d'une curiosité intellectuelle pour les questions abordées dans les disciplines mentionnées et avoir du goût pour l'accès aux connaissances par toute forme de lecture.

## Attendus locaux

Les conditions spécifiques de recrutement sont les suivantes :

Etablissement NON MIXTE (strictement réservé aux jeunes filles)

INTERNAT OBLIGATOIRE

Etablissement STRICTEMENT RÉSERVÉ aux filles, petites-filles, ou arrière-petites-filles de membres de la LEGION D'HONNEUR, ou du MÉRITE ou de MÉDAILLES MILITAIRES.

Dossier administratif spécifique à télécharger sur le site : [www.legiondhonneur.fr](http://www.legiondhonneur.fr) et à retourner pour début avril au plus tard.

Les étudiantes recrutées pourront pleinement s'épanouir dans le respect des valeurs de l'établissement, dès lors qu'elles aspirent aux objectifs suivants :

- Le goût de la connaissance et le plaisir de l'apprentissage, ainsi que le sens de l'effort et du travail bien fait ;
- Le sens de la responsabilité ;
- L'adhésion aux principes et valeurs que commandent en particulier l'honneur, la dignité et la liberté.

Les seules langues vivantes enseignées sont exclusivement LV1 anglais, LV2 allemand ou espagnol.

## Conditions d'inscription

Les candidats, titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français ou d'un titre admis en équivalence, sont autorisés à s'inscrire.

## Contenu et organisation des enseignements pour la formation

En première année, de cursus littéraire généraliste, les matières classiques des lettres et sciences humaines sont enseignées : littérature française, philosophie, histoire et géographie.

La langue vivante 1 proposée est exclusivement l'anglais y compris en CPGE 2ème année.

Les langues vivantes 2 proposées sont exclusivement l'allemand et l'espagnol y compris en CPGE 2ème année.

Au moins une langue ancienne est obligatoire en première année, qu'il est possible de commencer comme grand débutant. Les étudiantes ayant suivi le latin au lycée poursuivent cet enseignement CPGE 1ère année obligatoirement.

Le grec est proposé en première année mais il n'est pas possible de le continuer en deuxième année.

A partir de la deuxième année, selon les options choisies aux concours, le latin peut être abandonné.

Deux heures supplémentaires de géographie sont inscrites à l'emploi du temps de première année pour anticiper la préparation à l'option histoire-géographie des concours.

# Les modalités d'examen des vœux

## Les modalités d'examen des vœux

La maison d'éducation de la Légion d'honneur accueille en internat obligatoire les filles, petites-filles ou arrière-petites filles des décorés français et étrangers de la Légion d'honneur, de l'ordre national du Mérite et de la médaille militaire. La commission d'examen des vœux étudie uniquement les dossiers dont les candidates répondent à ce premier critère. La recevabilité des dossiers aura été validée préalablement par les services de la grande chancellerie de la Légion d'honneur.

La commission prend en compte l'avis du chef d'établissement de l'établissement d'origine. Elle étudie les résultats de la candidate en classes de 1ère et terminale, en particulier dans les disciplines littéraires (français, philosophie, histoire géographie et les langues vivantes et anciennes), et porte une attention particulière aux appréciations des professeurs. Le classement des élèves est également important en fonction de l'établissement d'origine. L'attitude de la candidate face au travail, sa capacité d'autonomie et d'organisation, ses qualités d'expression écrite et orale, son engagement, ses compétences relationnelles, ses valeurs, son profil, le soin apporté à la rédaction de la lettre de motivation, les activités extrascolaires sont des éléments auxquels la commission prête grand intérêt. Les dossiers des candidates qui souhaitent se réorienter sont étudiés selon les mêmes critères.

## Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

# Enseignements de la session et conseils aux candidats

## Enseignements de la session et conseils aux candidats

Comme indiqué dans la rubrique " conditions de recrutement" seules les étudiantes répondant aux conditions de médaille de l'un de leur ascendants peuvent prétendre à l'examen de leur dossier de candidature. Les candidates doivent télécharger et remplir le dossier disponible sur le site de la grande chancellerie de la Légion d'honneur et le renvoyer dans les temps. Les services de la grande chancellerie sont les seuls habilités à étudier la recevabilité des candidatures. C'est une étape indispensable qui conditionne la suite des opérations. Ces candidatures ainsi validées sont transmises à la commission d'examen des vœux. Les candidates veilleront à apporter le plus grand soin à la constitution de leur dossier en prenant en considération le projet de l'établissement et les conditions d'études qu'il propose.

# Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Résultats dans les disciplines littéraires et linguistiques		Bulletins de première et terminale, et résultats du baccalauréat pour les candidates bachelières.	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Qualités littéraires et rédactionnelles.	Orthographe, vocabulaire, capacités d'argumentation, curiosité intellectuelle.	Orthographe, vocabulaire, capacités d'argumentation, curiosité intellectuelle : appréciations des bulletins de première et terminale, résultats des épreuves anticipées de français au baccalauréat.	Essentiel
Savoir-être	Autonomie, capacité à s'investir et fournir des efforts, curiosité intellectuelle	Implication, capacité à s'investir et à s'impliquer dans les travaux demandés.	Appréciations des bulletins de première et terminale, champ "capacité à s'investir" de la fiche Avenir.	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Cohérence et éléments de motivation par rapport au projet de l'établissement.	Fiche Avenir, lettre de motivation, participation aux portes ouvertes.	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement citoyen, engagement pour les arts, sens de l'intérêt général	Participation à des travaux mémoriels, pratique d'activités artistiques ou culturelles, engagement associatif.	Champ "engagement citoyen" de la fiche Avenir, rubrique "Activités et centres d'intérêt", lettre de motivation.	Important

**Signature :**

Sophie MARAUX,  
Proviseur de l'établissement Maison d'éducation de la  
Légion d'honneur